

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 29

Convoqués le :
19/05/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT-SIX MAI DEUX MILLE VINGT-SIX à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Madame Valérie BOHR, Monsieur Jean-Claude BICEGO, Adjoints au Maire.

Madame Dominique LANCERON, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nathalie FOURNERET, Madame Brigitte STREIFF, Monsieur Jean-Pierre TRICHIES, Monsieur Joël SCHLIMME, Madame Nadège DRISSI, Madame Jessie BAVARIN, Monsieur Maxime RODHAIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Monsieur Mehdi BOUHOUHOU, Madame Sandrine REBECHE, Monsieur Thierry HOUPPIE, Monsieur YVAN LEBERT, Madame Christelle THEVENIN, Monsieur Laurent PERRIN, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :

Etaient excusés :

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Michelle WIBRATTE, conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Madame Nadège DRISSI

Monsieur Michel SCHALLER, conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean BAUCHEZ

Madame Delphine MAUCHANT, conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Madame Valérie BOHR

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

POINT 2026-58- Désignation d'un représentant de la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'Euro-Métropole de METZ

Rapporteur : Jean BAUCHEZ

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'Euro-Métropole de METZ a été constituée par décision de l'assemblée communautaire du 28 avril 2014.

Elle est composée des 53 membres suivants :

- Chaque commune membre de l'Euro-Métropole de METZ dispose d'un représentant ;
- La Commune de WOIPPY dispose d'un représentant supplémentaire ;
- La Commune de MONTIGNY-LES-METZ dispose de deux représentants supplémentaires ;
- La Commune de METZ dispose de quatre représentants supplémentaires.

Suite au récent renouvellement des conseils municipaux, il convient de procéder au renouvellement de la CLECT.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Jean-Claude BICEGO en qualité de représentant de la Commune de MOULINS-LES-METZ au sein de la CLECT de l'Euro-Métropole de METZ.

VU la délibération de l'assemblée communautaire en date du 28 avril 2014 créant la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'Euro-Métropole de METZ ;

VU la composition de la CLECT de l'Euro-Métropole de METZ ;

VU le récent renouvellement des conseils municipaux ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder au renouvellement de la CLECT de l'Euro-Métropole de METZ ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE Jean-Claude BICEGO en qualité de représentant de la Commune de MOULINS-LES-METZ au sein de la CLECT de l'Euro-Métropole de METZ.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

28 VOIX POUR

1 ABSTENTION : - Monsieur Jean-Claude BICEGO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20260526-2026-58DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026
Notification : 01/06/2026

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 26/05/2026

Le secrétaire de séance,
Nicolas POIRIER



Le Maire,
Jean BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.